

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	Spic and Span® Nettoyant désinfectant tout usage et pour vitres en vaporisateur - Concentré
Code du Produit	3-05
ID du produit:	92041835_PROF_NG
Type de produit	Produit fini - usage professionnel uniquement
Utilisation recommandée	Désinfectant
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Fabricant	Procter & Gamble Professional 2 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202 Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-332-7787
Adresse de courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit..

Catégorie de danger

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

mot indicateur DANGER

Mentions de danger Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
liquide combustible

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence - Prévention Ne pas respirer les brouillards
Se laver les mains soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux
Use with ventilation.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION : Rincez la bouche. NE PAS provoquer le vomissement.
Boire un ou deux verres d'eau
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
En cas d'incendie : Utilisez de l'eau, CO2, poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

HNOC (danger non classé autrement) Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Butoxydiglycol	-	No	112-34-5	10 - 15
Ethanol, 2-(hexyloxy)-	-	No	112-25-4	5 - 10
2-Propanol, 1-amino-	-	No	78-96-6	5 - 10
D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides	-	No	68515-73-1	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés En cas d'incendie : Utilisez de l'eau, CO2, poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Danger particulier Les vapeurs peuvent s'enflammer.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Avis pour les agents d'intervention d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à basse température ou à une température fraîche, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Butoxydiglycol	112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lunettes de sécurité avec protections latérales
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Porter un vêtement de protection approprié

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique @20°C
Aspect

Liquide
bleu

Odeur parfumé
 Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>NOTE</u>
pH	10.4 - 11.2	
point de fusion/congélation	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
point d'éclair	72.8 °C / 163 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	1.00	
Solubilité dans l'eau	100%	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité, cinématique	< 10 cps	

Teneur en COV (%) Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Matières à éviter Aucun en particulier.

Produits de décomposition dangereux aucun en utilisation appropriée.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu.

Contact avec la peau Peut causer des brûlures.

Ingestion Aucun effet connu.

Contact avec les yeux Risque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu.

corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu.

Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Risque d'aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par la peau	CL50 par inhalation
Butoxydiglycol	112-34-5	2410 mg/kg (rat)	-	-
2-Propanol, 1-amino-	78-96-6	2813 mg/kg bw (Similar to OECD 401; BASF method; rat)	-	-

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets des résidus / produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux³³¹ (non-ménage de réglage)

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU	UN1903
Nom officiel d'expédition	Désinfectant liquide corrosif, n.s.a
Désignation	UN1903, Désinfectant liquide corrosif, n.s.a (2-Hexyloxyethanol, 1-Aminopropan-2-ol), 8, III
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB3, T4, TP1
Numéro du guide des mesures d'urgence	153

IMDG

Numéro ONU	UN1903
Nom officiel d'expédition	DESINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Désignation	UN1903, Désinfectant liquide corrosif, n.s.a (2-Hexyloxyethanol, 1-Aminopropan-2-ol), III
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III
Dangers pour l'environnement	Polluant marin
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	223, 274
EmS-N°	F-A, S-B

IATA

N° ID/ONU	UN1903
Nom officiel d'expédition	DESINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Désignation	UN1903, Désinfectant liquide corrosif, n.s.a (2-Hexyloxyethanol, 1-Aminopropan-2-ol), III
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Code ERG	8L
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	A3, A803

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Butoxydiglycol	112-34-5	1.0
Ethanol, 2-(hexyloxy)-	112-25-4	1.0

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient la substance suivante (s) qui sont soit considérés comme des polluants atmosphériques dangereux (PAD) ou de COV par la Loi sur la qualité de l'air:

Nom chimique	No. CAS	CAA (Clean Air Act) - 1990 Hazardous Air Pollutants
Butoxydiglycol	112-34-5	X
Ethanol, 2-(hexyloxy)-	112-25-4	X

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65. Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée.

Réglemations des Etats

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Butoxydiglycol	112-34-5	X
Ethanol, 2-(hexyloxy)-	112-25-4	X
2-Propanol, 1-amino-	78-96-6	X

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
2-Propanol, 1-amino-	78-96-6	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Butoxydiglycol	112-34-5	X
Ethanol, 2-(hexyloxy)-	112-25-4	X
2-Propanol, 1-amino-	78-96-6	X
Ethanol	64-17-5	X

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

FIFRA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 3573-96

DANGER

Corrosif

Provoque des lésions oculaires irréversibles et des brûlures cutanées

NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU

Nocif par inhalation

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

risque pour la santé 3

Inflammabilité 1

Danger physique 0

risque pour la santé 3

Inflammabilité 1

Instabilité 0

Date d'émission : 09-févr.-2015

Date de révision : 07-avr.-2015

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide

pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

End of SDS